AR Prefecture
043-200073401-20240328-2024021-DE
Reçu le 04/04/2024

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL **N0 2024. 021**
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Date de la convocation : 18/03/2024

Membres en exercice : 43 présents : 27 Votants : 30 Abstentions : 0 contre : 0 Pour : 30

SÉANCE du 28 Mars 2024

L'an deux mille vingt quatre, le Jeudi vingt-huit mars à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Lantriac.

Membres présents : Villard Serge, Palhier Emmanuel, Devidal Joel, Aubry Alexandre, Chorliet Christian, , Fargier Jean-Marc, Massebeuf Jean-Claude, Mauté Annie, Bresselle Pierre, Dessalces Bonnet Laurence, Bonnet Raphaël, Chaize Fernand, Chabannes Fabien, Arcis Michel, Loucao Elisabeth, Ribes Michel, Chambon Jean-Luc, Allemand Olivier, Sabatier jean-Pierre, Delmas Françis, Defay André, Sivet Martine, Veysset Marie Christine, Ferret André, Chambon Jean, Allary Jean-Pierre, Abrial Raymond.

Procuration de : Mourlevat Marie Agnes à Ferret André, Monteil Eliane à Bresselle Pierre, Miramand Christine à Abrial Raymond.

Secrétaire de séance : Bresselle Pierre

OBJET : modification du coût d'instruction des permis de construire portant sur des Établissement Recevant du Public (ERP) et déploiement du service aux 22 communes

Vu la délibération n°2017-147 du conseil communautaire du 14 décembre 2017 portant sur la mise en place d'un service commun d'autorisation du droit des sols, contention avec les communes utilisatrices et tarifs ;

Vu la délibération n°2023.020 du conseil communautaire du 30 mars 2023 portant sur la tarification des actes d'urbanisme ;

Vu la délibération n°2024.002 du conseil communautaire du 15 février 2024 portant sur l'Approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ;

A l'occasion du déploiement du service à l'échelle des 22 communes du territoire intercommunal suite à l'approbation du PLUi, il est proposé une nouvelle organisation de l'instruction des permis de construire portant sur des Établissement Recevant du Public ;

Décide :

- De revoir les tarifs d'instruction des permis de construire portant sur des ERP ;
- De fixer les sommes dont les communes seront redevables pour l'instruction des actes d'urbanisme à :

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

AR Prefecture
043-200073401-20240328-2024021-DE
Reçu le 04/04/2024

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

Certificat d'urbanisme (b)	40 €
Permis de démolir	40 €
Déclaration Préalable n'impliquant pas une création de surface de plancher (DP simple)	40 €
Déclaration Préalable impliquant une création de surface de plancher (DP)	70 €
Permis de Construire	100 €
Permis d'aménager, Permis valant division et Permis de construire portant sur un ERP	120 €

Ces tarifs entrent en vigueur à compter du 29/02/2024.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, **autorise** Monsieur le Président à signer les nouvelles conventions avec les communes.

Le Président, Jean-Marc Fargier

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL
Haute-Loire

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme